

M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros
Siège Social à 38210 TULLINS - 32, Avenue du Vercors

833 809 023 R.C.S. GRENOBLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

**Copie certifiée conforme
Le Président**

DocuSigned by:
Morgan LAURENT
895D8F32C7DE417...



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			7 625.66	7 475.56	150.10	2.01	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			7 625.66	7 475.56	150.10	2.01	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			7 625.66	7 475.56	150.10	2.01	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023	Exercice N-1 30/09/2022	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	392 200.00	530 800.00	138 600.00	26.11
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 084.93		1 084.93	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	393 284.93	530 800.00	137 515.07	25.91
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 134.14	6 181.92	2 047.78	33.13
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 134.14	6 181.92	2 047.78	33.13
2. Résultat financier (V-VI)	389 150.79	524 618.08	135 467.29	25.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	381 525.13	517 142.52	135 617.39	26.22
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 340.00	1 932.00	592.00	30.64
Total des produits (I+III+V+VII)	393 284.93	530 800.00	137 515.07	25.91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 099.80	15 589.48	2 489.68	15.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	380 185.13	515 210.52	135 025.39	26.21

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros
Siège Social à 38210 TULLINS - 32, Avenue du Vercors

833 809 023 R.C.S. GRENOBLE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 5 FEVRIER 2024**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023****DEUXIEME DECISION**

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 380.185,13 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice 380.185,13 €

Affectation

A titre de dividendes	90.000,00 €	
Au compte « Autres réserves »	290.185,13 €	
Totaux	380.185,13 €	380.185,13 €

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter 5 février 2024.

Le dividende revenant aux associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France sera soumis, conformément à l'article 28 de la loi de finances pour 2018, au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU), sauf la faculté pour les contribuables, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, d'opter pour sa taxation selon le barème progressif (et de bénéficier en conséquence de l'abattement de 40 % prévu par les dispositions en vigueur et, partiellement, de la déductibilité de la CSG) ; l'option étant alors formulée de façon globale pour l'ensemble des revenus, gains nets, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU.

En tout état de cause, la distribution est soumise, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sauf demande de dispense dans les conditions prévues par la loi, à un Prélèvement Forfaitaire Non Libératoire (PFNL) au taux de 12,80 %, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré et, en cas d'excédant, restituable.

Les contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social, contribution additionnelle et RSA) sur les revenus du patrimoine et exigibles à raison de la présente distribution seraient prélevées à la source conformément aux dispositions en vigueur.

Pour copie certifiée conforme,
Le Président

DocuSigned by:
Morgan LAURENT
895D8F32C7DE417...

M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros
Siège Social à 38210 TULLINS - 32, Avenue du Vercors

833 809 023 R.C.S. GRENOBLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

**Copie certifiée conforme
Le Président**

DocuSigned by:
Morgan LAURENT
895D8F32C7DE417...



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	895 942.01		895 942.01	870 442.00	25 500.01	2.93
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	10 000.00		10 000.00	10 000.00		
	Total II	905 942.01		905 942.01	880 442.00	25 500.01	2.90
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
Comptes de Régularisation	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	390 284.93		390 284.93	322 300.00	67 984.93	21.09
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 010 291.02		1 010 291.02	849 382.57	160 908.45	18.94
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 400 575.95		1 400 575.95	1 171 682.57	228 893.38	19.54
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 306 517.96		2 306 517.96	2 052 124.57	254 393.39	12.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2023	12	Exercice N-1 30/09/2022	12	Ecart N/N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 60 000)	60 000.00		60 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	6 000.00		6 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 688 100.94		1 222 890.42		465 210.52	38.04
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	380 185.13		515 210.52		135 025.39	26.21
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	2 134 286.07		1 804 100.94		330 185.13	18.30
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
DETTES (I)	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	143 654.43		229 297.31		85 642.88	37.35
	Concours bancaires courants	108.95		71.12		37.83	53.19
	Emprunts et dettes financières diverses	15 000.01		15 000.00		0.01	0.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 650.00		1 723.20		73.20	4.25
	Dettes fiscales et sociales	1 340.00		1 932.00		592.00	30.64
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	10 478.50				10 478.50	
	Produits constatés d'avance (1)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Total IV	172 231.89		248 023.63		75 791.74	30.56
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 306 517.96		2 052 124.57		254 393.39	12.40

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

115 648.89 105 644.63

DB AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale DAUPHINE-SAVOIE

M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros

32 Avenue du Vercors

38210 TULLINS

833 809 023 RCS GRENOBLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée

32 avenue du Vercors

38210 TULLINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2023

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société M.L.E. ENTREPRISE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

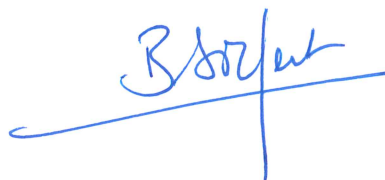
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

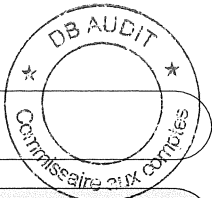
Grenoble, le 2 février 2024

Le Commissaire aux Comptes

DB AUDIT

Bertrand SIEFERT

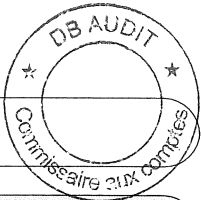




BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12		Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	895 942.01		895 942.01	870 442.00	25 500.01 2.93
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	10 000.00		10 000.00	10 000.00	
	Total II	905 942.01		905 942.01	880 442.00	25 500.01 2.90
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
Comptes de Régularisation	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	390 284.93		390 284.93	322 300.00	67 984.93 21.09
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	1 010 291.02		1 010 291.02	849 382.57	160 908.45 18.94
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	1 400 575.95		1 400 575.95	1 171 682.57	228 893.38 19.54
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 306 517.96		2 306 517.96	2 052 124.57	254 393.39 12.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2023	30/09/2022	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 60 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	60 000.00	60 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	6 000.00	6 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 688 100.94	1 222 890.42	465 210.52	38.04
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	380 185.13	515 210.52	135 025.39	26.21
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 134 286.07	1 804 100.94	330 185.13	18.30
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	143 654.43	229 297.31	85 642.88	37.35
	Concours bancaires courants	108.95	71.12	37.83	53.19
	Emprunts et dettes financières diverses	15 000.01	15 000.00	0.01	0.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 650.00	1 723.20	73.20	4.25
	Dettes fiscales et sociales	1 340.00	1 932.00	592.00	30.64
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	10 478.50		10 478.50	
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	172 231.89	248 023.63	75 791.74	30.56
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 306 517.96	2 052 124.57	254 393.39	12.40

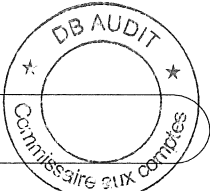
(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 115 648.89 105 644.63



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			7 625.66	7 475.56	150.10	2.01	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			7 625.66	7 475.56	150.10	2.01	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			7 625.66	7 475.56	150.10	2.01	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2023 12	30/09/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	392 200.00	530 800.00	138 600.00	26.11
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 084.93		1 084.93	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	393 284.93	530 800.00	137 515.07	25.91
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 134.14	6 181.92	2 047.78	33.13
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 134.14	6 181.92	2 047.78	33.13
2. Résultat financier (V-VI)	389 150.79	524 618.08	135 467.29	25.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	381 525.13	517 142.52	135 617.39	26.22
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 340.00	1 932.00	592.00	30.64
Total des produits (I+III+V+VII)	393 284.93	530 800.00	137 515.07	25.91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 099.80	15 589.48	2 489.68	15.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	380 185.13	515 210.52	135 025.39	26.21



ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 306 517.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 380 185.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Souscription d'actions dans la SAS 2 MO ENERGIES à hauteur de 51 % du capital en date du 13 juin 2023.

Souscription d'une part sociale dans la SCI ECE en date du 23 juin 2023 dont la part n'a pas été versée à la date de clôture.

Diminution progressive du pourcentage de détention du capital dans la société BATTAGLINO DECONSTRUCTION suite à l'attribution d'actions gratuites à un salarié sur une période de cinq ans.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

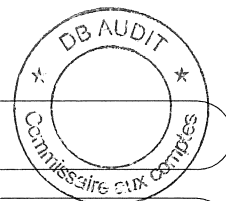
Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

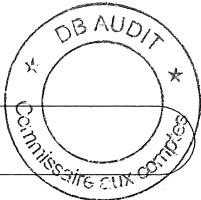
Décision de ne pas provisionner la dépréciation des titres de la SAS SPACE JAM, malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social dès la première année de la création, du fait que cette société n'a eu aucune activité économique sur l'exercice 2022 et que celle ci est en cours de démarrage sur l'exercice 2023.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	870 442		25 500
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		
TOTAL	880 442		25 500
TOTAL GENERAL	880 442		25 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			895 942	
Prêts, autres immobilisations financières			10 000	
TOTAL			905 942	
TOTAL GENERAL			905 942	



ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 000		10 000
Groupe et associés	390 285	390 285	
TOTAL	400 285	390 285	10 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 385	1 385		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	142 379	85 796	56 583	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 650	1 650		
Impôts sur les bénéfices	1 340	1 340		
Groupe et associés	15 000	15 000		
Autres dettes	10 479	10 479		
TOTAL	172 232	115 649	56 583	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	85 021			

Composition du capital social
(PCG Art. 831-3 et 832-13)

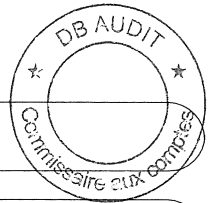
Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	6 000			6 000

Titres immobilisés
(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 385
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 320
Total	2 705



ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	142 379
Total	142 379

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 586
intérêts courus sur emprunts	3 586	
Total (1)		3 586

- Nantissement de 2128 actions de la société BATTAGLINO DECONSTRUCTION
- Blocage en compte courant d'associé d'un montant de 15 K€

Engagements reçus

Convention de blocage de compte courant d'associé d'un montant de 76 500 €

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- PRISM'ENERGIE	56 020	100.00	25 590
- BATTAGLINO DECONSTRUCTION	1 064 981	97.99	425 141
- SPACE JAM	12 327	51.00	37 673
- 2 MO ENERGIES	50 000	51.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			
- Filiales non reprises en A			
- françaises	7 721	5	1 621

M.L.E. ENTREPRISE

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros
Siège Social à 38210 TULLINS - 32, Avenue du Vercors

833 809 023 R.C.S. GRENOBLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

**Copie certifiée conforme
Le Président**

DocuSigned by:
Morgan LAURENT
885D8F32C7DE417...



ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 306 517.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 380 185.13 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Souscription d'actions dans la SAS 2 MO ENERGIES à hauteur de 51 % du capital en date du 13 juin 2023.

Souscription d'une part sociale dans la SCI ECE en date du 23 juin 2023 dont la part n'a pas été versée à la date de clôture.

Diminution progressive du pourcentage de détention du capital dans la société BATTAGLINO DECONSTRUCTION suite à l'attribution d'actions gratuites à un salarié sur une période de cinq ans.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Décision de ne pas provisionner la dépréciation des titres de la SAS SPACE JAM, malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social dès la première année de la création, du fait que cette société n'a eu aucune activité économique sur l'exercice 2022 et que celle ci est en cours de démarrage sur l'exercice 2023.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	870 442		25 500
Prêts, autres immobilisations financières	10 000		
TOTAL	880 442		25 500
TOTAL GENERAL	880 442		25 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			895 942	
Prêts, autres immobilisations financières			10 000	
TOTAL			905 942	
TOTAL GENERAL			905 942	



ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 000		10 000
Groupe et associés	390 285	390 285	
TOTAL	400 285	390 285	10 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	1 385	1 385		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	142 379	85 796	56 583	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 650	1 650		
Impôts sur les bénéfices	1 340	1 340		
Groupe et associés	15 000	15 000		
Autres dettes	10 479	10 479		
TOTAL	172 232	115 649	56 583	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	85 021			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	6 000			6 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 385
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 320
Total	2 705



ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	142 379
Total	142 379

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés : intérêts courus sur emprunts	3 586	3 586
Total (1)		3 586

- Nantissement de 2128 actions de la société BATTAGLINO DECONSTRUCTION
- Blocage en compte courant d'associé d'un montant de 15 K€

Engagements reçus

Convention de blocage de compte courant d'associé d'un montant de 76 500 €

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- PRISM'ENERGIE	56 020	100.00	25 590
- BATTAGLINO DECONSTRUCTION	1 064 981	97.99	425 141
- SPACE JAM	12 327	51.00	37 673
- 2 MO ENERGIES	50 000	51.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			
- Filiales non reprises en A			
- françaises	7 721	5	1 621